Envoyé en préfecture le 15/03/2022
Reçu en préfecture le 15/03/2022
Affiché le
ID : 003-210302980-20220315-DEC202218-AU

- République Française -

15 MARS 2022

VILLE de VARENNES-sur-ALLIER

Extrait du registre des décisions du Maire :

DEC202218
FINANCES ;
Signature d'un contrat de réalisation d'un diagnostic plomb avant travaux pour la réhabilitation de l'aile droite du bâtiment des Frères Maristes - DEKRA

Le MAIRE de VARENNES-sur-ALLIER,

VU le Code général des Collectivités territoriales, art. L. 2122-22, alinéa n° 4,

VU la délibération du Conseil municipal n° 2020260509 en date du 26 mai 2020 prise en application dudit article,

VU la délibération du Conseil municipal 2021110208 en date du 11 février 2021 approuvant le projet de reconversion du site de la congrégation des Frères Maristes,

CONSIDERANT que la réalisation d'un diagnostic plomb avant travaux est nécessaire,

CONSIDERANT que la proposition faite par la société DEKRA est conforme aux attentes,

DECIDE la signature du contrat :

- Mission de repérage du plomb dans les revêtements avant travaux sur l'aile droite du bâtiment principal de la congrégation des Frères Maristes d'un montant de 680 € HT.

Date d'effet du contrat : 10 Mars 2022 pour une durée de 6 mois.

PUBLICATION au R.A.A.

MAIRIE DE VARENNES-SUR-ALLIER (ALLIER)

Roger LITAUDON